

BRIGADE DE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

ANALYSE

PROCES-VERBAL DE SYNTHESE

Observation d'un
objet volant non
identifié.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-trois, le trente
juillet ;

TEMOIN :

G. R.

V. C., adjudant, O.P.J.,

Nous : et

W. L., gendarme, A.P.J.,

PIECE N° 354/1

de la brigade de (),

Rapportons les opérations suivantes, que nous
avons effectuées agissant en uniforme et conformément
aux ordres de nos chefs.

EXPOSE DES FAITS

Le mercredi 20 juillet 1983 à 15 heures, monsieur
G. R., ans, retraité, domicilié à
(), se présente à notre brigade
pour signaler le passage d'un objet volant non identifié.

Monsieur G nous avise que le soir du mardi
12 juillet 1983, il se trouvait sur la terrasse de son
habitation à , en compagnie de
monsieur V A, inspecteur général de l'Edu-
cation Nationale, domicilié rue
(), et de l'épouse de monsieur
V.

Peu après 22 heures, tous trois ont vu une boule
de feu au Nord-Ouest de , au
dessus du .

La boule était d'un diamètre de 5 ou 6 fois
celui du soleil. Elle ne projetait pas de rayon
lumineux. Elle s'est dirigée vers
, puis a viré en direction de l'Ouest sur une
trajectoire ascendante. A ce moment là, monsieur
G a constaté que la boule avait une queue lumi-
neuse paraissant accrochée à elle, la longueur de cette
queue étant supérieure de 5 à 6 fois au diamètre de la
boule.

La boule n'a jamais touché le sol et paraissait

.../...

avoir une vitesse supersonique. Le phénomène a duré 2 à 3 minutes.

Il faisait nuit, le temps était beau, le ciel dégagé et la visibilité bonne.

Monsieur G. nous fait savoir qu'ayant dû partir en voyage, il n'a pu nous relater les faits que ce jour, après son retour.

MESURES PRISES

Nous rendons compte des faits à notre Commandant de Compagnie par message radio n° 45/M.

ETAT DES LIEUX

Monsieur G. R. est domicilié en périphérie Nord de (), à côté de la caserne de Gendarmerie. On aperçoit depuis la terrasse de son habitation la zone située au Nord-Ouest de l'agglomération. Il s'agit d'une région montagneuse et peu habitée.

Suivant les indications de monsieur G. , nous reportons la trajectoire de l'objet volant sur une carte UTM au 1/50.000 - Feuille XXV-43 - (voir plan de situation, pièce n° 3)

L'objet volant est apparu au Nord-Ouest de , au dessus du Mont .
Coordonnées UTM : EJ .

Il s'est dirigé au Sud jusqu'aux environs du hameau de . Coordonnées UTM : EJ .

Il a ensuite viré en direction du Nord-Ouest pour disparaître vers le lieu dit " " .
Coordonnées UTM : DJ .

Nous n'avons pu procéder à aucune constatation, l'objet volant n'ayant pas touché le sol où il aurait pu laisser des traces.

ENQUETE

Le gendarme W. procède au bureau de la

.../...

brigade à l'audition de :

G , R . Il déclare que le 12 juillet 1983 peu après 22 heures, il a aperçu au Nord-Ouest de
une boule de feu d'un diamètre égal à 5 ou 6 fois celui du soleil. Cette boule incandescente s'est dirigée vers , puis a viré en direction de l'Ouest sur une trajectoire ascendante. Il a constaté comme une queue derrière la boule, sa longueur correspondait à 5 ou 6 fois le diamètre de cette boule. La queue semblait accrochée à la boule.

La vision n'a duré que 2 à 3 minutes environ. La boule n'a jamais touché le sol. Lorsqu'elle a viré, elle s'est déplacée à une vitesse supersonique.

(Voir procès-verbal d'audition, pièce n° 2)

Nous avons effectué des recherches sur notre circonscription, et notamment à et . Nous n'avons découvert aucun témoin ni indice.

Nous n'avons pu procéder à l'audition de monsieur et madame V. A , domiciliés à , qui ont aperçu l'objet volant en compagnie de monsieur G. . Ces personnes ne se trouvaient plus sur notre circonscription lorsque monsieur G. nous a avisés des faits.

C L O T U R E

Monsieur G. R nous a paru être de bonne foi. Le mardi 12 juillet 1983 entre 22 heures 15 et 22 heures 30, un objet lumineux a été aperçu à l'Ouest de () par des habitants de cette localité. Cette observation a fait l'objet de la procédure n° 968 du 19 juillet 1983 de la brigade de Gendarmerie de territorialement compétente. Un rapprochement pourrait être effectué entre les faits signalés par monsieur G. A , et ceux observés le même jour à .

Fait et clos à , le trente juillet mil neuf cent quatre-vingt-trois.

L'adjutant V. Le gendarme W.
Officier de police judiciaire. Agent de police judiciaire

COMPAGNIE OU SECTION
XXXXXX

DE

UNITE

BT

PROCES-VERBAL (N°/ANNEE)

354 / 1983

PROCES-VERBAL
D'AUDITION DE TEMOIN

AUTRE CAS

N° PIECE

2

N° FEUILLET

1 /

ANALYSE ET REFERENCES (EVENTUELLEMENT)

date et heure nous trouvant à (lieu)

Ce jour 20 Juillet 1983, à () au bureau de notre Brigade

Nous soussigné(s) W L , gendarme, A.P.J.

Vu les articles 20 et 75 du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

● PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, EVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

G R

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

M - né le à ()

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, EVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE)

Chemin à ()

"" Le mardi 12 Juillet 1983, peu après 22 heures, alors que je me trouvais sur le balcon de ma maison à , j'ai aperçu, au Nord-Ouest du village, une boule de feu d'un diamètre égal à cinq ou six fois celui du soleil. Cette boule incandescente se dirigeait vers nous. Elle ne projetait aucun rayon lumineux vers la terre. Elle se trouvait au-dessus du mont ". Avant d'arriver à , elle a viré à droite, en direction de l'Ouest, sur une trajectoire ascendante. Là, j'ai constaté comme une queue derrière la boule, dont la longueur correspondait à cinq ou six fois à la longueur du diamètre de la boule. Je ne pense pas que cette queue soit un effet dû à la vitesse. Elle semblait accrochée à la boule. - - - - -

S.I. : La vision n'a duré que deux à trois minutes environ. La boule n'a jamais touché le sol. Lorsqu'elle a viré, elle s'est déplacée à une vitesse supersonique. - - - - -

S.I. : Etant obligé de m'absenter pour des raisons de famille, je n'ai pu vous relater ces faits le lendemain. ""

Le 20 Juillet 1983 à 16 heures
Lecture faite persiste et signe.

La personne entendue

Le gendarme enquêteur

(A signé au carnet de déclarations)

01 N° GEPAN Doc (I8)

83306862

02 N° Département (A2)

[]

03 Nom de la Brigade (A20)

[]

04 Nombre témoins (≤ 9) (I2)

01

05 Noms témoins (A20)

N° 1 G R

N° 2

N° 3

N° 4

N° 5

N° 6

N° 7

N° 8

N° 9

06 Jour (A2)

13

07 Mois (A2)

07

08 Année (A2)

83

09 Nombre d'informations supplémentaires (≤ 10) (I2)

01

| N° question | clef (A2) | information (A20) |
|-------------|-----------|-------------------|
| 10 | DG | PLAN |
| 11 | ID | MISSILE M4 |
| 12 | [] | [] |
| 13 | [] | [] |
| 14 | [] | [] |
| 15 | [] | [] |
| 16 | [] | [] |
| 17 | [] | [] |
| 18 | [] | [] |
| 19 | [] | [] |

Phase n°

1

du témoin n°

1

14 Distance (A15)

H.P.

01 Heure (A6)

22.H00.15 Nombre d'informations supplémentaires (≤ 15) (I2)01

02 Terme (A15)

Boule de Feu.

03 Forme (A15)

04 Couleur (A15)

05 Taille (A15)

5 à 6x, 1e, 8.0, 1e, 1L

06 Trajectoire (A15)

ASCENDANTE.

07 Cap (A15)

D. N. EST.

08 Vitesse (A15)

SUPÉRIORISIMIQUE.

09 Bruit (A15)

H.P.

10 Décor (A15)

E. I. E. L.

11 Phénomène/décor (A15)

M. O. N. I. T.

12 Direction de l'obs. (A15)

H.P.

13 Nébulosité (A15)

H.P.

| N° question | clef A2 | information (A15) |
|-------------|-----------|---------------------------|
| 16 | <u>DE</u> | <u>OR / QU'EN E 6 X Ø</u> |
| 17 | | |
| 18 | | |
| 19 | | |
| 20 | | |
| 21 | | |
| 22 | | |
| 23 | | |
| 24 | | |
| 25 | | |
| 26 | | |
| 27 | | |
| 28 | | |
| 29 | | |
| 30 | | |